

Convention cadre de partenariat

Entre

La Commune Urbaine de Mohammedia, représentée par Monsieur le Président Mohamed M'FADEL

Et

La Ville de Belfort, représentée par Monsieur le Maire Etienne BUTZBACH

Préambule

S'inscrivant dans la continuité de relations entretenues depuis 1992,

Conscientes de l'importance grandissante de la coopération décentralisée et de sa contribution au développement local par un échange d'expériences dans les domaines institutionnels, éducatifs, économiques, culturels et scientifiques,

S'inspirant d'une coopération qui a pour perspective :

- le rapprochement euro-méditerranéen du fait du destin commun unissant les peuples des deux rives de la Méditerranée
- un accompagnement à la décentralisation et à la mise en place de politiques publiques innovantes
- le développement d'une citoyenneté locale
- une meilleure connaissance mutuelle entre les populations
- une mise en réseau avec d'autres villes étrangères pour favoriser les coopérations euro-méditerranéennes et Sud-Sud

- **LES DEUX VILLES CONVIENNENT DES DISPOSITIONS SUIVANTES :**

Article 1 – Objet

La présente convention a pour objet de créer un cadre favorable au développement d'actions de coopération décentralisée en établissant des relations durables entre les deux collectivités locales.

L'action des deux villes s'inscrit en cohérence avec les programmes franco-marocains de coopération bilatérale et euro-marocains de coopération multilatérale.

Dans le respect des compétences et des responsabilités de chaque collectivité, ces échanges, fondés sur la notion d'intérêt réciproque, sont animés d'un esprit d'ouverture basé sur la connaissance mutuelle.

Article 2 – Objectifs

Les objectifs du partenariat consistent notamment à :

- **Accompagner la réflexion stratégique sur le projet « Mohammedia 2020 »**
- **Renforcer les compétences de l'administration communale,**
 1. Echanges de savoir-faire entre cadres et responsables administratifs et techniques (habitat, économie sociale...)
 2. Accompagnement à l'ouverture et au fonctionnement du théâtre de Mohammedia.
- **Développer les échanges culturels,**
 1. Participation aux différents festivals organisés par les deux collectivités
 2. Organisation conjointe d'initiatives culturelles visant à faire connaître la ville et le pays partenaire
- **Soutenir les coopérations éducatives, scolaires, universitaires et scientifiques,**
 1. Soutien aux initiatives des établissements scolaires
 2. Appui aux initiatives de coopération engagées dans le domaine universitaire, en particulier celles menées par l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard et la Faculté des Sciences et Techniques de Mohammedia.
- **Développer les échanges entre représentants de la société civile dans divers domaines (culture, sports, animation, éducation, santé...).**

Compte tenu de la volonté de s'inscrire dans la pérennité, les parties se réservent la possibilité concertée d'adapter les objectifs définis à l'avancement de leur coopération.

Article 3 – Plans d’actions

Les descriptifs des projets opérationnels élaborés en commun et les engagements réciproques des deux parties seront définis annuellement de manière conjointe. Une commission paritaire de programmation de suivi et d'évaluation des travaux sera désignée conjointement par les deux parties.

Article 4 – Modalités financières

En ce qui concerne les frais de déplacements et de séjour, le principe des coûts partagés sera appliqué : frais d’avion pris en charge par le partenaire se déplaçant, frais de transport et de séjour locaux pris en charge par le partenaire accueillant. En ce qui concerne les coûts induits par les plans d’actions, la participation financière de chaque partenaire sera négociée de façon concertée et fera l’objet de recherche de cofinancement.

Article 5 – Dispositions finales

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans renouvelable après négociation, sauf renonciation de l'une des parties contractantes.

Mohammedia, le 18 décembre 2009

Mohamed M’FADEL
Président de la Commune Urbaine de
Mohammedia



Etienne BUTZBACH
Maire de Belfort